

Tel./Tél. : 416 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Mohawk Park			
<b>Date</b>	<b>10 décembre 2020</b>	<b>Heure départ</b> <b>19 h</b>		
<b>Conditions météorologiques</b>	Couvert 3 °C			
<b>État de la piste</b>	Rapide			
<b>Nombre de courses</b> 10	<b>Nombre de course: de qualification</b>		<b>Inscriptions</b> 118 <b>totales</b>	
<b>Paris mutuels</b>	\$1,811,408			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b> Neil McCoag	<b>Juge associé</b> Peter Gillies	<b>Juge associé</b> Don Lawrence
------------------------------------	--------------------------------------	-------------------------------------

**Rapport sur les courses de la journée :**

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

## Bureau

Aucune question à traiter.

## Courses

Course 1 – Enquête pour le bris d'allure du #1. Il a été à l'intérieur de poteau de remboursement. Remboursement de \$21,651.

Course 2 – Enquête au départ. Les #10 et #6 avaient été à l'intérieur de poteau de remboursement lors de leurs bris d'allure. Aucune modification au classement.

Course 3 – Examen des chevaux ayant fait des bris. Le #9, (McNair), (10<sup>e</sup>), a eu de l'équipement brisé (entrave). Des interférences ont été signalées dans la statistique pour le #2 et le #10. Aucun placement n'est requis. De plus, nous avons examiné les bris effectués pas les #6 et #7. Aucune infraction signalée.

Course 4 – Bob McClure fait une action de poignet au-delà de ce qui est acceptable, ce qui constitue sa deuxième infraction pour laquelle il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$300 et une suspension de conduite de 5 jours. La décision suivra.

– Jonathan Drury fait une action de poignet au-delà de ce qui est acceptable, ce qui constitue sa deuxième infraction pour laquelle il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$300 et une suspension de conduite de 5 jours. La décision suivra.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler. Le #4, "Sports Authority", se qualifie pour la performance.

Course 10 – Rien à signaler.

## **Réclamations**

Course 4

Le #5, "State of Play" (2), réclamé par Kyle Strech, entraîneur Cory Fuller.

Le #1, "Par Intended" (1), réclamé par Frank Brundle, entraîneuse C. Auciello.

Course 5

Le #6, "Leader Tonight" (2), réclamé par Macks Stable, entraîneur R. Moreau.

Le #10, "Olliesstrikefame" (1), réclamé par Wheelhouse Racing, entraîneuse C. Auciello.

Le #5, "Darcee N" (1), réclamé par Jason Mitchell et Gerry Belanger, entraîneur Jason Mitchell.

Le #1, "Jimmy Be Good", réclamé par Jemaxpo Racing, entraîneur M. Tierney.

Course 7

Le #3, "Levy Taylore" (2), réclamé par le propriétaire-entraîneur Scot West.

Le #10, "American Risk", réclamé par Andrea Rennison et Terry Gallant.

Course 8

Le #8, "Blameitonthewhisky" (2), réclamé par Triple S Equine, entraîneur Patrick Shepherd.

Le #7, "Tika Taka" (1), réclamé par Francis Morin, entraîneur Cory Johnson.

Le #5, "LMC Mass Oak" (1), réclamé par Michel Baril, entraîneur R. Moreau.